

Vanves, le 12 août 2014

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que **l'assemblée générale ordinaire** de l'association se tiendra le vendredi **5 septembre 2014 à 9 heures 30** au 74 rue Jean Bleuzen à Vanves (92\*) avec pour ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration,
- Comptes annuels 2013 et affectation du résultat,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Règlement du régime et règlement financier,
- Résolutions,
- Questions diverses.

En l'absence de quorum, une nouvelle assemblée générale se tiendra **le lundi 29 septembre 2014 à 10 heures**, au 74 rue Jean Bleuzen à Vanves, avec le même ordre du jour et les mêmes résolutions.

La présente tient lieu de convocation.

Nous vous précisons que votre structure, **sous réserve d'être à jour de ses cotisations**, peut siéger à l'assemblée générale et se faire représenter par :

- son représentant légal ou par un mandataire appartenant à la structure et non bénéficiaire de la Caisse. Le mandataire devra être muni d'un pouvoir signé du responsable dûment habilité.
- ou, au moyen du formulaire de pouvoir joint, comportant les différents projets de résolutions par :
  - o une autre structure affiliée et à jour de ses cotisations ;
  - o le représentant de son organisation professionnelle.

Les pouvoirs doivent parvenir au siège social de l'association (74 rue Jean Bleuzen – 92170 Vanves) **au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014**. Nous attirons votre attention sur le fait que **tout pouvoir non-nominatif est réputé nul**.

Les projets de comptes et de rapports sont consultables sur le site [www.conges-spectacles.com](http://www.conges-spectacles.com) dans l'espace dédié aux employeurs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président  
Philippe CHAPELON

(\*) Métro Ligne 13 : Station Malakoff-Plateau de Vanves

Raison sociale  
N° adhérent

Assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2014  
**Pouvoir à retourner au plus tard pour le 1<sup>er</sup> septembre 2014**

Je soussigné(e) ..... Représentant légal de l'entreprise.....  
Donne pouvoir à M\* ..... Représentant l'entreprise\*.....  
Ou

au représentant désigné par l'organisation professionnelle \* .....  
afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'association Les Congés Spectacles convoquée le vendredi 5 septembre 2014 et, le cas échéant, à l'assemblée générale du 29 septembre 2014, dans le cas où la première assemblée générale n'aurait pas réuni le quorum fixé par les statuts. En conséquence, assister à cette assemblée, émarger toutes feuilles de présence, accepter toutes fonctions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions d'ordre du jour et, en général, faire le nécessaire.



*Tout pouvoir non nominatif est réputé nul*

Projet de résolutions soumises au vote\*:

**1<sup>ère</sup> Résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport annuel présenté par le Conseil d'administration relatif à l'exercice 2013, l'approuve dans toutes ses parties. POUR  CONTRE  ABSTENTION

**2<sup>e</sup> Résolution**

Après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2014, et entendu d'une part le rapport du Conseil d'administration sur les comptes et d'autre part le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée générale en approuve toutes les parties et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

POUR  CONTRE  ABSTENTION

**3<sup>e</sup> Résolution**

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil, décide d'affecter à la réserve, l'excédent de 347 130 euros.

POUR  CONTRE  ABSTENTION

**4<sup>e</sup> Résolution**

L'Assemblée générale approuve le règlement du régime et le règlement financier tels que présentés par le Conseil d'administration.

POUR  CONTRE  ABSTENTION

**5<sup>e</sup> Résolution**

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales. POUR  CONTRE  ABSTENTION

Cachet de l'entreprise

Signature  
(précédée de la mention «bon pour pouvoir »)

**\*à compléter impérativement**

Le pouvoir peut être retourné, dûment complété : Par mail : [administration.institutionnelle@audiens.org](mailto:administration.institutionnelle@audiens.org) ou par fax : 0 173 173 013 ou par courrier : Administration institutionnelle Congés Spectacles – 74 rue Jean Bleuzen – 92170 Vanves

Pour tout renseignement sur votre situation de comptes : 01 44 83 44 40 ou sur l'assemblée : 0 173 173 107